

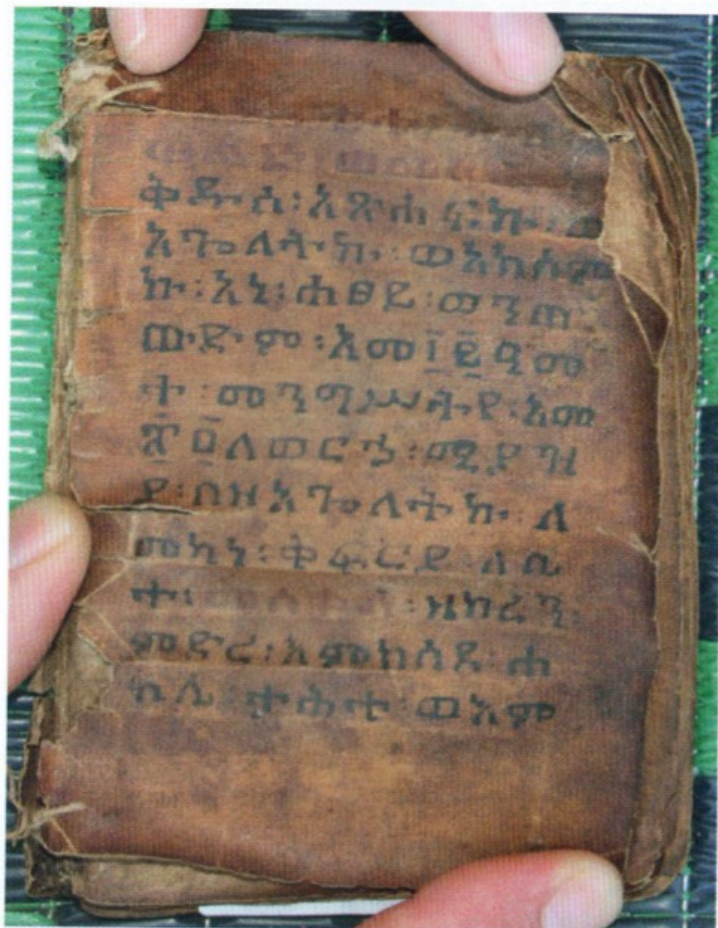


Fig. 1 : Premier folio du manuscrit présentant les donations du roi Ṭanṭawedem pour l'église de Qefereyā/Urā Masqal.



Fig. 2 : Dernier folio (fol. 11v) du manuscrit des donations du roi Ṭanṭawedem pour l'église de Qefereyā/Urā Masqal.

Croix avec inscription du roi
Tantawedem



Biographie de Cosmas III	EMECV
Cosmas fut consacré patriarche après lui (Gabriel), et en son temps une grande (et) merveilleuse chose intervint. Il consacra un métropolitain parmi les moines pour les régions d'Abyssinie, qui est un pays vaste, à savoir le royaume de Saba duquel la reine du Sud vint à Salomon, le fils du roi David. Si le roi de celui-ci veut en faire le tour, il lui faudrait une année entière pour en faire le tour, dimanches exceptés, jusqu'à ce qu'il retourne à sa place. C'est un pays voisinant l'Inde et les régions qui lui sont proches. Il est inclus dans le siège de mon Seigneur Marc l'Évangéliste jusqu'à nos jours¹⁵⁷.	Ce pays est sous la juridiction du siège de Marc l'Évangéliste. L'Abyssinie est le même que le royaume de Saba, d'où la reine d'Al-Yaman vint à Jérusalem pour entendre des paroles de sagesse de Salomon ; et elle lui offrit de magnifiques cadeaux. Quand le roi d'Abyssinie souhaite faire le tour de son pays, il passe une année entière à en faire le tour, voyageant tous les jours à l'exception des dimanches et des fêtes du Seigneur, jusqu'à ce qu'il retourne dans sa capitale. L'Abyssinie est contiguë à l'Inde et aux territoires adjacents. Un métropolitain est envoyé du siège de Marc l'Évangéliste en Abyssinie par le patriarche d'Alexandrie en Égypte ; et ce métropolitain des Abyssins ordonne des prêtres et des diacres pour eux¹⁵⁸.

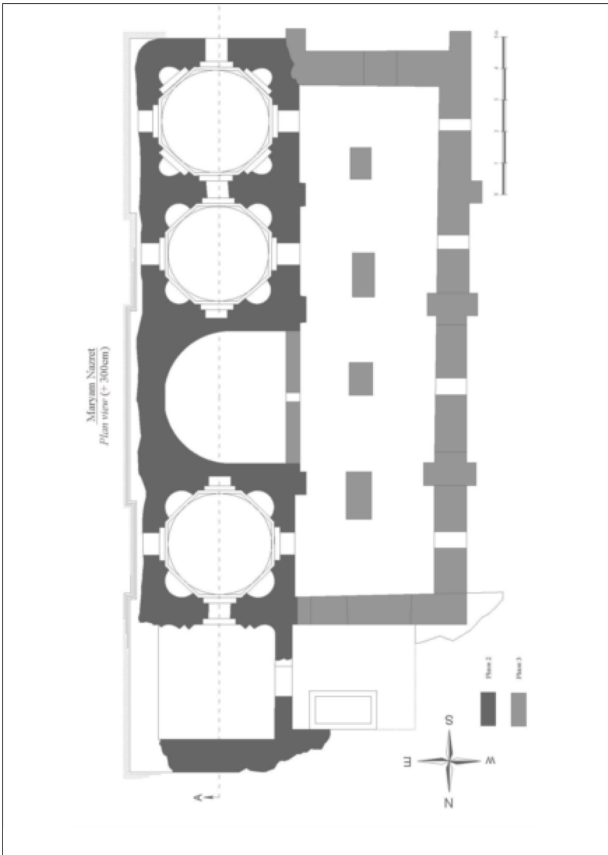
Histoire des patriarches d'Alexandrie : vie de Cosmas III (923-933) rédigée à la fin du XI^e siècle

Notice de l'ouvrage « Eglises et monastères d'Égypte » (EMECV) de Abul I-Makarim (fin XI^e, début XII^e s.)

Les Abyssins possèdent aussi l'Arche d'Alliance, dans laquelle se trouvent les deux tables de pierre inscrites par le doigt de Dieu avec les commandements qu'il édicta pour les enfants d'Israël. L'Arche d'Alliance est placée sur l'autel, mais n'est pas aussi large que l'autel. Elle est aussi haute que les genoux d'un homme et est couverte d'or, et sur son couvercle il y a des croix d'or, et cinq pierres précieuses à chacun des quatre coins [du couvercle], et une au centre. La liturgie est célébrée sur l'Arche quatre fois par an, à l'intérieur du palais du roi ; un dais est étalé sur lui quand on le sort de [sa propre] église à l'église qui est dans le palais du roi ; à savoir lors de la fête de la sainte Résurrection et lors de la fête de l'Illumination de la Croix. Et l'Arche est entourée et portée par un grand nombre d'Israélites descendants de la famille du prophète David, qui sont blancs et rouges de teint, avec des cheveux rouges. Dans chaque ville d'Abyssinie, il y a une église aussi grande que possible³⁰.



FIG. 7. — PLAN OF THE SANCTUARIES OF MĀRYĀM NĀZRĒT



L'église de Māryām Nāzrēt



**Sanctuaire de Māryām
Nāzrēt**

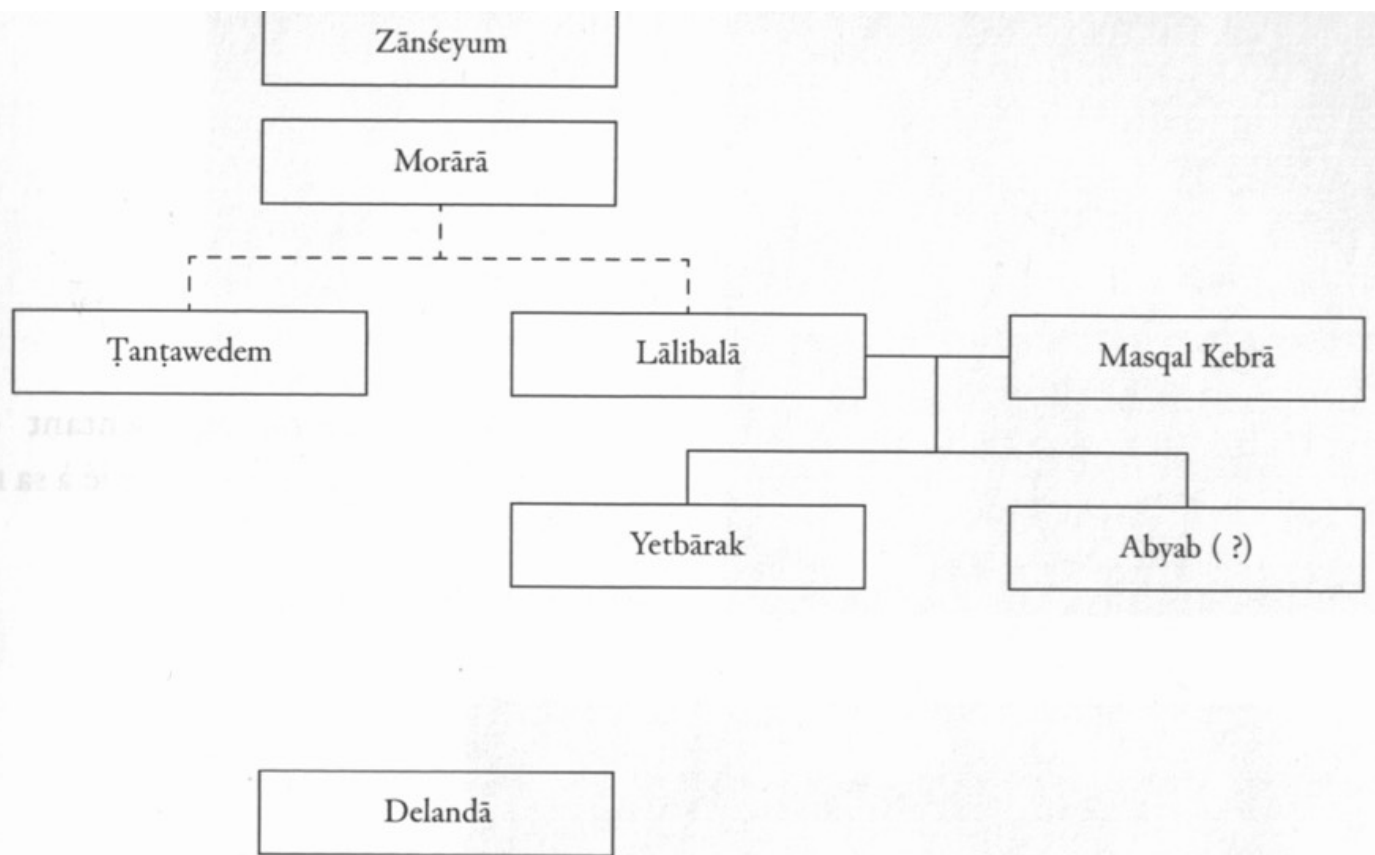


Fig 26 : La lignée de ȚanȚawedem et de Lālibalā d'après la documentation historique*.

Source : Marie-Laure Derat, 2018.

Malgré les limites de la documentation, l'organisation que révèlent les donations de terre de Tanṭawedem et de Lālibalā permet de comprendre le processus à l'œuvre dans l'émergence de la formation politique qui s'est affirmée, au fil du temps, comme le royaume du Beg^wenā et a été reconnue comme l'autorité suprême des chrétiens d'Éthiopie par les pouvoirs égyptiens. Nous avons insisté sur le contexte dans lequel apparaît notre nouvelle lignée royale : toute une région se couvre d'églises, témoignant d'une christianisation en profondeur d'un territoire et d'une population, et du choix de limiter l'ostentation aux édifices religieux. Dans le même temps, des domaines fonciers sont alloués aux églises. Ces domaines ne sont pas faits que de terres, ils concentrent entre les mains des ecclésiastiques les paysans, qu'ils soient libres ou non-libres, et leurs biens, faisant entrer de larges pans de la société éthiopienne dans un système de dépendance. Si bien que toute la richesse produite sur ces domaines bénéficie avant tout à l'Église. D'autant que les donations prévoient, que les terres ainsi données sont exclues des droits perçus habituellement par les rois. Les donations précisent bien en effet « sans tribut et sans corvée, sans réquisition et sans séquestre »⁹⁶. La concentration entre les mains de l'Église des hommes et de la terre a sans aucun doute favorisé le mouvement de christianisation et de fondation de nouveaux édifices religieux.

Les rois du Beg^wenā se sont situés au sommet de cette société, par la maîtrise du foncier. Ils ont eux-mêmes agi comme des patrons, à l'image du roi Lālibalā qui a consacré une grande partie de son règne au site qui porte désormais son nom, qui rassemble une douzaine d'églises rupestres. Lālibalā incarne en quelque sorte l'aboutissement du mouvement que l'on voit émerger sous Tanṭawedem.

En résumé, les titulatures de Tanṭawedem et Lālibalā nous invitent à considérer qu'une nouvelle lignée royale fit son apparition, au cours du XI^e siècle. Cette lignée se réclame d'un héritage aksumite, qui souligne le lien culturel qui unit ces souverains avec ceux que l'on connaît jusqu'au VII^e siècle. Mais elle se désigne aussi avec un titre nouveau, celui de *ḥaḍāni*, qui pourrait indiquer que le pouvoir de cette nouvelle lignée royale émane d'un autre territoire que celui d'Aksum. Pourquoi pas le territoire dessiné par des vestiges chrétiens qui prennent en écharpe le village de Hām, en passant par la vallée du Gar'altā jusqu'à Nāzrēt, où de nombreuses églises peuvent être rapportées à la période courant du IX^e au XII^e siècle ? Cette lignée royale surgit non pas

d'un no man's land, mais est le fruit d'un lent processus de christianisation, marqué par un mouvement d'opposition sous la bannière de la reine des Banū l-Ham(u)wīya, non chrétienne, au milieu du X^e siècle. À l'issue de cet épisode, la christianisation reprend de plus belle, appuyée par des relations régulières entre l'Église d'Éthiopie et l'Église d'Alexandrie. Une formation politique émerge alors, s'impose comme un royaume, à la tête duquel on trouve, sans doute au XII^e siècle, dans un contexte de pressions des communautés musulmanes pour la construction de mosquées et d'oppositions des chrétiens à ce développement, le roi et *ḥaḍāni* Tanṭawedem.

On peut donc poser comme hypothèse que la lignée royale que l'on voit apparaître dans la documentation avec Tanṭawedem a participé à ce vaste mouvement de fondations religieuses au Tegrāy oriental et que c'est peut-être l'émergence d'une élite politique, imprimant une christianisation profonde dans cette région, qui a donné naissance à cette lignée. Rien ne nous dit que ce mouvement a été continu. Peut-être les fondations du XII^e siècle sont-elles le fruit d'une seconde ou d'une troisième période, venant recouvrir et/ou combler les fondations antérieures, mais ce n'est pas contradictoire avec l'idée que notre nouvelle lignée royale est le fruit de ce processus politique et religieux. Cette formation politique en devenant a peut-être d'abord coexisté avec les cités-États de la période aksumite, puis leur a survécu, et s'est imposée enfin comme un royaume. Ce royaume est reconnu comme celui qui incarne l'autorité chrétienne sur l'Éthiopie par les chrétiens, mais aussi par les califes puis sultans d'Égypte, mais ce processus est peut-être relativement long avant que l'identification soit précise. Elle l'est au cours du règne de Lālibalā.

DERAT, Marie-Laure, L'énigme d'une dynastie sainte et usurpatrice dans le royaume chrétien d'Éthiopie du XI^e au XIII^e s., Turnhout, Brepols, 2018, p. 144-145.